

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 11 novembre 2015, à 17 h 30, au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, à la salle Armand-Trottier.

Sont présents :

Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Yvan BOURDEAU
Anne CORRIVEAU
France HAMEL
Laurent PROULX
Myriam RÉGNIER
Suzanne VERREAULT
Patrick VOYER

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :

Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 15-126

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M^{me} France Hamel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Période de questions du public

Monsieur le président invite M^{me} Marie France Trudel à faire un retour sur les enjeux relatifs au transport adapté soulevés durant la période de questions de l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2015.

M^{me} Marie France Trudel mentionne que les clients du Service de transport adapté de la Capitale (STAC) auront dorénavant jusqu'à 18 h pour réserver leurs déplacements occasionnels du lendemain, bénéficiant ainsi de deux heures supplémentaires pour faire cette réservation. Ce changement à l'horaire est effectif à compter du 29 novembre 2015.

Monsieur le président invite ensuite les personnes présentes à la période de questions.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2015

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 15-127

Sur proposition de M^{me} Suzanne Verreault, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 21 octobre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 octobre 2015

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 15-128

Sur proposition de M^{me} Suzanne Verreault, appuyée par M. Patrick Voyer, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 28 octobre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. Modification du parcours 925

CONSIDÉRANT l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 15-129

Sur proposition de M^{me} Marie France Trudel, appuyée par M^{me} France Hamel, il est résolu :

- *de modifier le tracé du parcours couche-tard 925, et ce, à compter du 5 décembre 2015, le tout, tel que détaillé en annexe du document n^o 5 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;*
- *de publier, dans un journal diffusé dans le territoire du RTC, un avis de cette modification.*

Adoptée à l'unanimité

6. Modification de parcours – 381 et 581

CONSIDÉRANT l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 15-130

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu :

- *de modifier le tracé des parcours 381 et 581, et ce, à compter du 27 février 2016, le tout, tel que détaillé en annexe du document n^o 6 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;*
- *de publier, dans un journal diffusé dans le territoire du RTC, un avis de cette modification.*

Adoptée à l'unanimité

7. Politique de gestion des risques (PA-033)

CONSIDÉRANT que le 26 février 2014, par sa résolution n^o 14-22, le conseil d'administration du RTC créait le comité patrimoine, financement et risques;

CONSIDÉRANT que le 28 mai 2014, par sa résolution n^o 14-84, le conseil d'administration du RTC adoptait la charte de ce comité avec comme mandat, entre autres, d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des risques du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées;

CONSIDÉRANT que, dans cette optique, le RTC a procédé à l'élaboration de la Politique de gestion des risques (PA-033) qui aura pour effet de fournir aux gestionnaires un cadre de référence en matière de gestion des risques;

Résolution 15-131

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter la Politique de gestion des risques (PA-033), le tout, tel que détaillé en annexe du document n° 7 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

8. Divers

Aucun item n'a été ajouté sous cette rubrique.

9. Période d'intervention des membres du conseil

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

M^{me} Anne Corriveau fait un retour concernant la tenue du Salon des sociétés d'histoire. Près de 400 personnes ont visité la 3^e édition de ce salon qualifié de vif succès. Elle remercie les historiens présents au Salon.

De plus, M^{me} Corriveau rappelle que l'exposition itinérante du 150^e anniversaire du transport collectif est actuellement à la bibliothèque Monique Corriveau et qu'elle sera à la bibliothèque Gabrielle Roy en janvier 2016.

M. Rémy Normand fait état de l'avancement de la mise en place des nouveaux abribus sur le réseau.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 15-132

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par M^{me} Anne Corriveau, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18 h.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale